

**De :** [Lavoie, Isabelle](#)  
**A :**  
**Objet :** Demande d'accès 200737902  
**Date :** 13 octobre 2020 10:52:00  
**Pièces jointes :** [A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)  
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)  
[Avis de recours 2020.pdf](#)  
[Certificat d'autorisation biffé.pdf](#)

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 28 septembre, concernant les lots 3 614 709, 3 614 710, 4 345 728, 4 345 729, 3 978 273, 3 978 287 et les lots 59, 59-1, 62, 62-1, 62-42, 62-43 et 62-44 de la paroisse de St-Athanase pour les segments de rue du chemin de Patriotes et de la rue Conrad-Gosselin.

Le document suivant est accessible :

- Certificat d'autorisation, 09-06-2011

Toutefois, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée par courriel.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Isabelle Lavoie**

Conseillère régionale en accès à l'information

Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

201, Place Charles-Lemoyne, 2<sup>e</sup> étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Tél : (450) 928-7607 poste 224

Fax : (450) 928-7755

Courriel : [isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.lavoie@environnement.gouv.qc.ca)

Avis de confidentialité : Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous aviser aussitôt.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!



Longueuil, le 9 juin 2011

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
*Loi sur la qualité de l'environnement*  
(L.R.Q., c. Q-2, article 22)

Carrefour Conrad Gosselin inc.  
781, rue de la Commune Est  
Bureau 301  
Montréal (Québec) H2Y 4A2

N/Réf. : 7470-16-01-0314601  
400826212

**Objet : Remblayage d'un marécage pour la construction d'infrastructures municipales sur la rue des Mimosas à Saint-Jean-sur-Richelieu.**

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation du 5 mai 2011, reçue le 5 mai 2011 et complétée le 9 juin 2011, j'autorise, conformément à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire mentionné ci-dessus à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Remblayage d'un marécage couvrant une superficie de 0,1 hectare pour permettre la construction d'infrastructures municipales;

Le projet sera situé sur le lot 4 510 214, cadastre du Québec, ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation, daté du 4 avril 2011, reçu le 5 mai 2011, signé par Pascal Lymburner, ingénieur chez art. 23-24
- Correspondance, datée du 6 juin 2011, reçue le 9 juin 2011, signée par Pascal Lymburner, apportant des précisions à la demande;

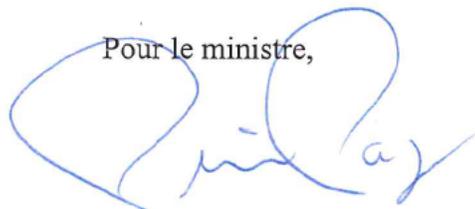
- Déclaration, datée du 9 mars 2011, reçue le 9 juin 2011, signée par <sup>art. 53-54</sup> **art. 53-54** biologiste chez **art. 23-24** attestant que le projet est en situation de traitement numéro 1.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement, le cas échéant.

Pour le ministre,



PP/AJS/ajs

Pierre Paquin  
Directeur régional de l'analyse et de  
l'expertise de l'Estrie et de la  
Montérégie